



Organisme de qualification
des économistes
de la construction et
des programmistes

pourquoi
choisir une
entreprise
qualifiée?



NEUTRALITÉ

Indépendance
vis-à-vis des
organisations
professionnelles.

OBJECTIVITÉ

Des **critères**
d'attribution de
qualifications et de
certifications **factuels**
et prédéfinis.

les 4 piliers de l'OPQTECC

OPTIMISATION

Une révision régulière
de la nomenclature qui
permet de l'adapter à la
réalité du **terrain**.

QUALITÉ

Un suivi d'heures
de **formation** exigé lors
du renouvellement de
qualification/certification.

Qualification, certification : quelle différence ?



Les qualifications sont destinées aux entreprises, sociétés ou cabinets d'économie de la construction et de programmation.



Les certifications sont délivrées à des personnes salariées (non gérants) qui ont une spécialité dans le domaine de l'économie de la construction et de la programmation.

pourquoi choisir des qualifiés OPQTECC?

Donneur d'ordre public ou privé, acteur de la maîtrise d'œuvre ou entreprise de construction, vous recherchez un économiste de la construction et/ou un programmiste pour mener à bien vos opérations ?

Choisissez la compétence, faites appel à des qualifiés OPQTECC !



Un suivi de formation

Les heures de formation sont obligatoires pour obtenir le renouvellement d'une qualification/certification. Vous êtes donc assuré de faire appel à des professionnels aux compétences actualisées.



Des compétences identifiées

Les qualifications vous garantissent de travailler avec des professionnels compétents dans les domaines reconnus de l'économie de la construction et de la programmation.



Une adéquation avec le terrain

Régulièrement mises à jour, les qualifications OPQTECC correspondent aux pratiques professionnelles actuelles des économistes et des programmistes. Quels que soient leur poste et leurs missions, les qualifiés OPQTECC sont donc au fait des dernières évolutions du secteur.



Une procédure rigoureuse

Les références et projets réalisés par des professionnels qualifiés subissent un examen minutieux de la commission d'instruction (qui peut faire appel à un expert) ainsi que de la commission d'attribution de l'OPQTECC. La procédure peut durer jusqu'à six mois.

comment travailler avec une entreprise qualifiée?



Faites de la qualification une obligation

La première démarche vous revient : établissez vos impératifs de qualité dès la préparation de votre projet. Exigez de vos équipes une qualification (ou une certification pour les salariés) et assurez-vous ainsi de collaborer avec des partenaires aux compétences confirmées.

NB : L'arrêté du 29 mars 2016* stipule que « pour apprécier les capacités techniques et professionnelles des candidats, l'acheteur ou le maître d'ouvrage peut exiger comme moyens de preuve, la production de certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. » Dans cette optique, l'OPQTECC est un allié de la maîtrise d'ouvrage.

*Article 3 I au 12° de l'arrêté (précisant l'article 50 du décret n° 2016-360 relatif aux marchés publics)



Parcourez notre annuaire de qualifiés

Rendez-vous sur le site www.opqtecc.org et effectuez une recherche d'entreprises qualifiées, selon vos critères (type de qualification et/ou région).

Vous obtenez, pour chacune, une fiche contact détaillée qui présente également l'ensemble des qualifications validées par notre organisme.

« L'un de nos critères d'appréciation pour sélectionner une équipe de programmation est sa valeur technique. Dans ce cadre, un qualifié possède des atouts qui valorisent à la fois sa candidature et son offre. »

Delphine Coutret et Guillaume Catoire, respectivement juriste acheteur et ingénieur conducteur d'opérations à la Direction des travaux du CHU de Nantes.

Ils témoignent

Pour plus de détails,
rendez-vous sur le site
www.opqtecc.org

« Les ingénieurs qui opèrent dans les collectivités territoriales, doivent travailler main dans la main avec les économistes de la construction et les programmistes. »

Nous sommes convaincus que ces qualifications sont un outil efficace et fiable. Elles constituent une reconnaissance professionnelle indispensable. »

Serge Massis, représentant de l'AITF

« Nous avons travaillé avec des qualifiés/certifiés OPQTECC et avons pu constater que ce sont des professionnels rigoureux, structurés, au courant de l'évolution du code des marchés. »

Franck Le Roy, ingénieur en bâtiment, responsable du service Conduite d'Opération-Programmation à la Direction des Bâtiments Communaux de la Ville de Rennes

Quels domaines d'intervention ?

1A AMO à caractères technique, juridique, financier

1B Programmation

1C AMO spécialisées

2 Études de maîtrise d'œuvre

3 Métré / études de prix / vérification

Sans oublier les diverses mentions OPQTECC :

développement durable

BIM : entreprise engagée dans la pratique BIM-IFC

coût global

expert de compagnie d'assurances

expert de justice

exercice du droit à titre accessoire